

M. Friesen: . . . beaucoup intéressés, cela donne une idée de l'ennui extraordinaire que cette question suscite au sein de son caucus.

Je tiens à faire une ou deux remarques, monsieur le Président. A mon avis, le député de The Battlefords-Meadow Lake s'est pas mal débrouillé pour défendre sa position, même si je ne suis pas d'accord avec lui. Puis le député de Vancouver-Kingsway a brouillé les pistes. Le député de The Battlefords-Meadow Lake a au moins parlé de la question du désarmement nucléaire qu'il considère comme un problème clé mais ensuite, le député de Vancouver-Kingsway a laissé entendre que le problème en jeu, c'est la paix, et elle a réussi à faire porter le débat sur cette question. Quelle que soit l'importance que la paix revête pour chacun d'entre nous et pour tous les Canadiens, monsieur le Président—et aucun d'entre eux n'en niera l'importance—la question fondamentale en jeu est la liberté.

Je ne me suis rendu que dans un seul pays derrière le rideau de fer et je tiens à ce que les députés sachent que la paix y règne. La paix règne en Allemagne de l'Est, en Yougoslavie, en Bulgarie, mais il n'y a pas de liberté et c'est cela qui est important.

M. le vice-président: L'heure prévue pour l'étude des mesurés d'initiative parlementaire est écoulée.

• (1800)

MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office en conformité de l'article 45 du Règlement.

L'ENVIRONNEMENT—LA FUITE D'EAU CONTAMINÉE À LA MINE D'URANIUM DE KEY LAKE (SASK.). B) LE RÔLE DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE

M. Doug Anguish (The Battlefords-Meadow Lake): Monsieur le Président, je suis heureux d'intervenir au sujet d'une question urgente non seulement pour moi-même et mes électeurs mais, sauf erreur, pour un bon nombre de Canadiens.

Hier, j'ai posé au ministre de l'Environnement (M. Caccia) une question portant sur la situation à la mine de Key Lake dans le nord de la Saskatchewan où des fuites plutôt importantes d'eau radioactive se sont produites. Je m'inquiète fort des réponses que j'ai reçues et j'ai donc demandé que l'on débâte aujourd'hui cette question pour faire un bref historique de la situation à cette mine et poser certaines questions qui, selon moi, sont très pertinentes et suffisamment importantes pour que le député de Regina-Est (M. de Jong) juge opportun, hier, de réclamer un débat d'urgence à ce sujet.

En septembre 1979, monsieur le Président, on a proposé la formation d'un consortium réunissant la Saskatchewan Mining Development Corporation, une société du nom d'Uranerz et une autre entreprise, l'Eldor Resources. La Saskatchewan Mining Development Corporation était la principale actionnaire. Le 11 décembre 1979, un comité d'enquête de cinq membres présidé par M. Gordon Mitchell, le sous-ministre du Travail d'alors, en Saskatchewan, a été institué. Suite à cette enquête et à de nombreuses instances présentées par des représentants du secteur privé et d'organismes gouvernementaux, en août 1981, un contrat de location a été signé entre la Key Lake Mining Development Corporation et le gouvernement de la

L'ajournement

Saskatchewan. Les travaux de construction ont pu alors être entrepris et, par la suite, la production de pain d'oxyde d'uranium. Le coût du projet était de quelque 500 millions de dollars et cette mine d'uranium, qui est considérée comme la plus importante au monde, emploie à l'heure actuelle plus de 450 personnes.

En décembre 1983, la mine tournait à environ 55 p. 100 de sa capacité et on estimait qu'elle atteindrait son plein rendement au début de 1984. Jusqu'à maintenant, il y a eu en tout seize fuites à ce chantier minier, si je ne m'abuse, dont neuf étaient de nature radioactive. La première s'est produite le 3 août 1983 et on a d'abord parlé d'une fuite de 40,000 litres d'eau traitée. Nous avons appris finalement que le gouvernement de la Saskatchewan avait dit qu'il ne s'agissait pas d'une fuite de 40,000 mais bien de 400,000 litres. L'office de surveillance du gouvernement de la Saskatchewan s'était donc trompé.

Il y a eu d'autres fuites les 9, 23 et 24 décembre 1983, de même que les 1^{er} et 4 janvier 1984. Puis il y a eu une fuite énorme le 5 janvier, une fuite de 100 millions de litres d'eau contaminée. Un mur de soutènement du réservoir a cédé et ces 100 millions de litres d'eau radioactive se sont déversés dans la nature. On prétend que les risques sont limités en raison du froid qui sévit à cette époque-ci de l'année. Ils sont temporairement contenus mais, ce qui me renverse, c'est qu'il y a eu une autre fuite le 7 janvier. Puis, le 15 janvier, une fuite de quelque 800 litres d'eaux usées radioactives s'est produite à l'usine. A mon avis, monsieur le Président, c'est un problème très grave.

Le ministère fédéral de l'Environnement ou la Commission de contrôle de l'énergie atomique ou le gouvernement de la Saskatchewan n'ont-ils donc jamais songé à mettre en œuvre un programme de mesures d'urgence? Ces organismes gouvernementaux n'ont-ils pas un plan d'urgence pour nettoyer ce déversement? Et plus particulièrement, comment va-t-on se débarrasser des 100 millions de litres d'eau contaminée et radioactive?

• (1805)

On nous apprend qu'il y a actuellement quatre enquêtes différentes en cours. Monsieur le Président, il s'agit d'un très grave problème. Comment va-t-on faire pour nettoyer dès maintenant ce déversement et décontaminer le site pollué de la mine? Cela ne peut pas attendre longtemps, monsieur le Président. On n'a réussi à circonscrire cette fuite que parce que l'hiver y est présentement très rigoureux. Si les températures s'élèvent anormalement pour la saison ou si les deux niveaux de gouvernement remettent à plus tard les mesures à prendre d'ici au printemps, on ne pourra plus circonscrire la fuite radioactive. L'eau contaminée se répandra dans l'environnement, dans les marais et dans le réseau hydrographique. Les membres du Conseil de la recherche de la Saskatchewan craignent que la radioactivité ne gagne la chaîne alimentaire et finisse par atteindre les humains. Même si les niveaux initiaux de radioactivité ne sont peut-être pas particulièrement nocifs pour les humains, il faut cependant craindre l'accumulation avec les années. Dans cette région et dans les régions avoisnantes que peut contaminer cette eau radioactive en traversant